

les chouettes hulotte retrouveront leurs nids dans les forêts lausannoises

Le service des Forêts, domaines et vignobles procèdera dès le 30 janvier 2006 à la pose de 20 nichoirs à chouette hulotte dans les forêts lausannoises. Selon les conditions météorologiques, cette opération s'effectuera sur un ou plusieurs jours.

Avec l'aide d'ornithologues du Groupe des amoureux de la nature de Lavaux (GANAL), le service des Fodovi placera 20 nouveaux nichoirs dans les forêts de la Vallombreuse, du Désert, de la Borde, du Bois-Mermet, de Sauvabelin et de Rovéréaz. Il réalisera également un suivi des nichoirs (contrôle des nids, du nombre d'œufs et des nouveaux-nés), et procèdera au bagage des jeunes en collaboration avec la station ornithologique de Sempach.

Les coupes d'arbres effectuées ces dernières années dans les forêts urbaines ayant diminué le potentiel de nidifications des espèces cavernicoles, il s'avère important de proposer des solutions de remplacement. En 2001, 50 nichoirs à chauves-souris de trois types avaient été posés dans la forêt de Sauvabelin principalement, mais aussi dans les forêts du Désert et du Bois-Mermet.

L'ensemble de ces actions visent plusieurs objectifs: maintenir la diversité des espèces et leur régulation (les chauve-souris étant de grandes consommatrices d'insectes); limiter les dégâts aux racines et aux écorces d'arbres par la présence de chouettes, qui se nourrissent principalement de micromammifères (voir caractéristiques ci-dessous).

Culture, sports, patrimoine

Pour tout renseignement complémentaire ou contact pour un reportage lors du premier jour de pose des nichoirs le 30 janvier 2006: Pierre-Alain Leresche, service des forêts, domaines et vignobles, tél. 079 447 07 02

Personne de contact pour le Groupe des amoureux de la nature de Lavaux (GANAL): Gilbert Rochat, ornithologue, tél. 021 799 13 14 ou 079 296 32 51

Lausanne, le 26 janvier 2006



La chouette hulotte: ses caractéristiques

- **Rapace nocturne et discret, son hullement typique s'entend lors des nuits d'hiver**
- **Elle occupe les cavités des vieux arbres ou les nichoirs mis à sa disposition, plus rarement les parois rocheuses ou les bâtiments**
- **Elle préfère les forêts de feuillus ou mixtes; s'accommode bien du voisinage de l'homme qui peut la rencontrer en ville à proximité d'un parc**
- **Elle est sédentaire**
- **Elle se nourrit surtout de micro-mammifères (campagnols et mulots); en cas d'abondance, la nichée est grande; sinon, elle peut renoncer à nicher**
- **Sa période de ponte se situe entre février et mars, parfois déjà en janvier; elle couve durant 28 à 30 jours et fait 3 à 6 œufs; les jeunes séjournent au nid de 32 à 37 jours.**
- **La chouette hulotte peut vivre plus de 20 ans**